

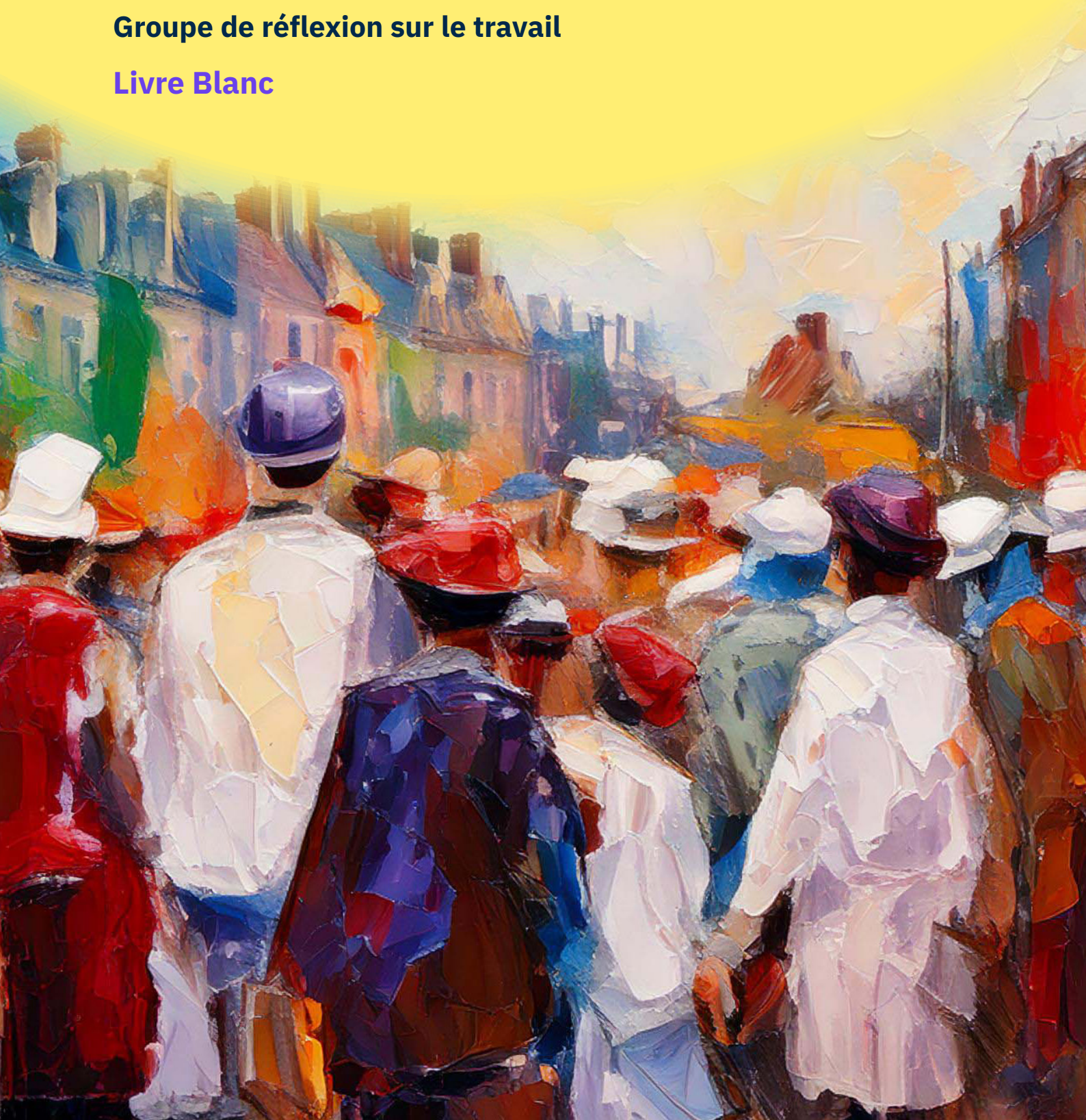


SCIENCES HUMAINES  
& SOCIALES

# 30 ans de recherches en sciences humaines et sociales sur le travail... et après ?

**Groupe de réflexion sur le travail**

**Livre Blanc**





*GROUPE DE RÉFLEXION SUR LE TRAVAIL*

**30 ANS DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES ET  
SOCIALES SUR LE TRAVAIL... ET APRES ?**

Livre blanc

# SYNTHÈSE

## 1. Bilan et constats des recherches françaises sur le travail (1990-2020)

Les recherches sur le travail en France ont connu un développement significatif au cours des 30 dernières années, marqué par l'évolution des thématiques et des approches disciplinaires. Les **thèses sur le travail** représentent 5 % de toutes les thèses soutenues, soit 19 620 travaux doctoraux. Ces recherches se concentrent majoritairement sur les **organisations**, les **compétences** et l'**emploi**, mais de nouvelles thématiques comme le **genre**, la **santé** et le **numérique** gagnent en importance.

En parallèle, 215 409 publications ont été recensées sur la période, reflétant une production scientifique dynamique. Cependant, des **faiblesses organisationnelles et thématiques** subsistent, notamment une fragmentation disciplinaire et une faible internationalisation. La **sous-représentation des thématiques émergentes** comme l'environnement ou les enjeux intersectionnels (genre, âge, discriminations) souligne également un besoin d'adaptation.

Les forces principales de la recherche résident dans :

- ⇒ **Une interdisciplinarité croissante, bien qu'encore souvent limitée aux SHS,**
- ⇒ **La capacité à traiter des questions sociétales majeures, comme l'impact de la transition numérique et écologique.**

Les faiblesses identifiées incluent :

- ⇒ **Une centralisation insuffisante des données,**
- ⇒ **Un manque d'articulation entre recherche et politiques publiques,**
- ⇒ **Des lacunes dans la diffusion et la valorisation des travaux au niveau international.**

## 2. Thématiques clés et enjeux sociétaux

Quatre grandes thématiques transversales émergent comme prioritaires :

1. **Digitalisation du travail** : L'impact de l'intelligence artificielle et des outils numériques sur les métiers, les organisations et la santé des travailleurs, incluant des risques d'accroissement des inégalités,
2. **Santé au travail** : Risques psychosociaux, qualité de vie au travail, pathologies professionnelles, et inclusion des travailleurs en situation de handicap,
3. **Différenciation sociale au travail** : Étude des inégalités (genre, âge, migrations, inclusion) dans les milieux professionnels et leurs impacts sur les parcours individuels,
4. **Transition environnementale et travail** : Adaptation des organisations et développement de

nouveaux secteurs en réponse à la crise écologique.

Ces thématiques reflètent les défis des **transformations organisationnelles** (télétravail, ubérisation) et des **conditions de travail** (flexibilité, sens du travail). Elles soulignent également la nécessité d'une **analyse politique** du travail, intégrant les dimensions de justice sociale et de démocratie organisationnelle.

### **3. Propositions pour structurer et revitaliser la recherche sur le travail**

Le Groupe de Réflexion sur le Travail (GRT) propose des mesures stratégiques organisées selon trois horizons temporels : court, moyen et long terme.

#### **A. Mesures d'urgence (court terme)**

- ⇒ **Observatoires et réseaux : Création d'un observatoire interdisciplinaire pour cartographier les recherches et d'un réseau international "worknet",**
- ⇒ **Financements agiles : Soutien à des projets ciblés via des fonds spécifiques pour les thèmes émergents (IA, environnement),**
- ⇒ **Simplification des accès aux données : Accès gratuit aux statistiques publiques et bases d'enquêtes pour les chercheurs,**
- ⇒ **Valorisation : Développement des outils de diffusion (portails interdisciplinaires, festivals sur le travail, publications en anglais).**

#### **B. Consolidation (moyen terme)**

- ⇒ **Structuration disciplinaire : Renforcer la place des sciences sociales du travail au sein du CNRS et institutionnaliser le GRT en Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS),**
- ⇒ **Recherche collaborative : Mise en place de programmes interdisciplinaires et de colloques bisannuels,**
- ⇒ **Formation académique : Création de masters spécialisés en sciences du travail pour renforcer la formation des chercheurs et des praticiens,**
- ⇒ **Approches globales : Développer des panels de recherche comparée et des analyses diachroniques pour comprendre les évolutions historiques du travail.**

#### **C. Perspectives à long terme**

- ⇒ **Pôle national de recherche : Intégrer les sciences humaines, sociales, de l'ingénierie et de l'écologie dans un centre dédié aux études sur le travail,**
- ⇒ **Approches innovantes : Explorer des méthodologies intersectionnelles et expérimentales pour analyser les dynamiques complexes du travail,**
- ⇒ **Internationalisation : Renforcer les partenariats avec des institutions étrangères, développer des réseaux de recherche internationaux et promouvoir la traduction systématique des travaux.**

### **4. Attractivité, diffusion et impact sociétal**

Pour rendre le domaine plus attractif, il est essentiel de :

- ⇒ **Renforcer les formations : Relancer des cursus académiques sur les sciences du travail, tout en intégrant des modules interdisciplinaires dès la licence,**
- ⇒ **Stimuler la visibilité internationale : Soutenir des publications en anglais et encourager les collaborations internationales,**
- ⇒ **Valoriser les travaux auprès du public : Organiser des événements de vulgarisation, intégrer les sciences participatives et diversifier les formats de diffusion (vidéos, réseaux sociaux),**
- ⇒ **Soutenir les jeunes chercheurs : Créer des post-doctorats internationaux et des bourses spécifiques pour attirer des talents.**

### **Conclusion**

Ce Livre blanc souligne l'importance cruciale d'adapter les recherches sur le travail aux mutations contemporaines, notamment technologiques, écologiques et sociales. La réussite dépendra de la capacité à renforcer l'interdisciplinarité, à structurer durablement les efforts de recherche, et à établir un dialogue fructueux entre chercheurs, décideurs et société civile.



## TABLE DES MATIÈRES

SYNTHÈSE .....	3
<b>TABLEAU(X) DES RECHERCHES SUR LE TRAVAIL DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE : QUEL BILAN ?</b> .....	<b>7</b>
UN BILAN QUANTITATIF DES RECHERCHES FRANÇAISES SUR LE TRAVAIL.....	8
QUELS ENJEUX CLÉS POUR LA RECHERCHE SUR LE TRAVAIL ?.....	15
PRÉSENTS ET FUTURS DU TRAVAIL .....	18
FORCES ET FAIBLESSES DE LA RECHERCHE FRANÇAISE SUR LE TRAVAIL : QUELS CONSTATS.....	20
<b>UN ENSEMBLE DE PROPOSITIONS ALLANT DE L'URGENCE AUX UTOPIES .....</b>	<b>25</b>
DES MESURES D'URGENCE POUR SORTIR D'UNE SITUATION DÉGRADÉE (PRÉCONISATIONS DE COURT TERME).....	25
LE TEMPS DE LA REMISE À NIVEAU : VERS UNE SCIENCE CONSOLIDÉE DU TRAVAIL (PRÉCONISATIONS DE MOYEN TERME).....	29
L'AMBITION D'UNE ORGANISATION IDEALE DES RECHERCHES SUR LE TRAVAIL (PRÉCONISATIONS DE LONG TERME)	32
<b>ANNEXE 1. COMPOSITION DU GROUPE DE RÉFLEXION SUR LE TRAVAIL ET CONTRIBUTEUR·ICES AU LIVRE BLANC .....</b>	<b>35</b>
<b>ANNEXE 2. QUESTIONNAIRE EN LIGNE.....</b>	<b>36</b>

## **TABLEAU(X) DES RECHERCHES SUR LE TRAVAIL DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE : QUEL BILAN ?**

Les mondes du travail contemporains connaissent d'importantes transformations, des ruptures et des permanences. Une des permanences les plus notables est sans doute la centralité du travail dans les parcours individuels et les trajectoires de nos sociétés. Sans cesse soumis à des changements, des innovations techniques et sociales, les mondes du travail demeurent un reflet pertinent des modes de vie et des structures sociales. En témoignent par exemple le secteur de l'aide à domicile qui s'est développé de façon exponentielle face au vieillissement de la population française ou le développement considérable du secteur du numérique et des emplois en lien avec des applications sur les smartphones, transformant de fait les organisations, les formes de travail, les vies de travailleurs et travailleuses. Le travail est ainsi un révélateur des évolutions de notre société dont l'une des manifestations frappantes est la croissance de formes d'emploi atypiques. Si l'on a beaucoup évoqué par le passé le travail flexible, temporaire et à temps partiel, ainsi que le travail indépendant, le travail à distance et le travail de plateformes connaissent un développement remarquable apportant à la fois des opportunités et des défis pour le développement durable de ces formes d'emploi et produisant un impact réel et souvent sous-estimé de ces changements au-delà des sphères de vie directement liées au lieu de travail. Nous assistons ainsi à l'émergence d'une nouvelle structure sociale, où non seulement les relations de travail changent, mais aussi la façon dont les sciences humaines et sociales doivent aborder le travail lui-même.

Parmi les transformations macrosociales qui affectent en profondeur les mondes du travail, la relation entre travail et crise environnementale apparaît comme un phénomène fondamental en émergence depuis plus d'une décennie. En particulier après la pandémie de 2020, il semble de plus en plus urgent de comprendre les relations qui se sont tissées entre la crise environnementale, la crise sanitaire et celle du travail (verdissement des emplois, bifurcations professionnelles atypiques, « grande démission », explosion du télétravail, etc.), lesquelles semblent de plus en plus clairement imbriquées. Ces défis heuristiques et sociétaux sont exprimés par la notion et l'objectif politique de la « transition » comme processus de changement politique suivant une double trajectoire dans le débat public : l'idée d'une « transition juste », comme moyen de conduire la transformation sans « laisser personne de côté » en combinant transition et justice sociale, et la nécessité d'une complémentarité entre l'innovation numérique et l'innovation verte amenant à parler de « transitions jumelles ». On pourrait également insister sur deux autres thèmes qui ont bouleversé la vision du travail et de l'emploi : le genre et les temporalités. Ils ont permis de sortir d'une vision analytique calquée sur la société salariale pour pointer les enjeux relatifs aux inégalités dans les parcours professionnels. Ces décentrement ont notamment contribué à étayer les analyses pointant la diversité des mondes du travail en France où les variables liées aux classes sociales, longtemps dominantes n'apparaissent plus comme les seules organisatrices des mondes du travail.

Point de départ des réflexions contenues dans ce Livre blanc, les années 1990 en France apparaissent marquantes, parce que c'est précisément à cette période que les mondes du travail se sont profondément transformés avec la fin des grands plans de reconversion industrielle et le début de la spécialisation des territoires productifs. Cette période charnière des années 1990 marque également l'émergence de nouvelles problématiques qui structurent encore aujourd'hui le champ des recherches sur le travail : la montée du numérique et son impact sur l'organisation du travail, l'internationalisation croissante des



chaînes de valeur, et l'émergence des enjeux environnementaux y compris dans la sphère productive. Si les interrogations sur les mondes du travail sont constantes au cœur des sciences humaines et sociales, elles connaissent néanmoins des phases d'intérêt plus ou moins marquées selon les périodes et notamment un fort développement en périodes de crise. Logiquement, la période récente semble faste comme en témoigne d'ailleurs la parution de deux ouvrages collectifs sur le travail en 2023 visant pour l'un à nourrir le débat public en développant une série de thématiques (conditions de travail, formes d'organisation, inégalités, etc.)<sup>1</sup> et pour l'autre à dénoncer un certain nombre d'idées reçues sur le travail (le Code du travail est trop complexe, le travail c'est la santé, etc.)<sup>2</sup>.

La construction de ce Livre blanc s'inscrit dans une démarche ayant pour point de départ une interrogation partagée avec CNRS Sciences humaines & sociales sur la nécessité de produire un bilan des recherches françaises sur le travail depuis trois décennies pour ensuite en dégager des pistes permettant de mieux accompagner ces recherches. Ce Livre blanc, prolongeant l'ouvrage publié à CNRS Éditions<sup>3</sup>, vise ainsi à faire un diagnostic des recherches en sciences sociales sur le travail depuis trois décennies et proposer des voies de développement. Il s'appuie sur les réflexions menées au sein d'un Groupe de Réflexion sur le Travail (GRT) créé à l'initiative du CNRS et qui a travaillé sur le sujet durant deux années. Ce collectif de chercheurs regroupe un large spectre d'approches disciplinaires, théoriques et méthodologiques qui s'explique par la transversalité et la multiplicité des problématiques engagées par l'analyse des mondes du travail.

## **UN BILAN QUANTITATIF DES RECHERCHES FRANÇAISES SUR LE TRAVAIL**

Grâce au travail conduit au LEST par Marella Lewandowski<sup>4</sup> à partir des données quantitatives disponibles, nous dressons ici un panorama synthétique quantitatif des recherches en sciences humaines et sociales sur le travail<sup>5</sup>. Cette cartographie révèle à la fois la richesse et la diversité des approches, mais aussi certaines zones d'ombre et des besoins émergents encore peu couverts par la recherche actuelle. Le choix de la période 1990-2020 permet d'appréhender les transformations majeures qui ont bouleversé les mondes du travail. Pour rendre compte des recherches conduites durant cette période en France, trois indicateurs spécifiques ont été mobilisés et analysés : les thèses, les publications et les structures de recherche.

## **UNE THEMATIQUE CENTRALE POUR 19 620 THESES<sup>6</sup>**

Les thèses en sciences humaines et sociales (SHS) représentent 22 % de l'ensemble des thèses réalisées de 1990 à 2022. Les thèses sur le travail<sup>7</sup> représentent 5 % de l'ensemble des thèses soutenues depuis 1990,

---

<sup>1</sup> Bruno Palier (dir.), *Que sait-on du travail ?* Paris, Presses de Sciences Po, 2023.

<sup>2</sup> Marie-Anne Dujarier (dir.), *Idées reçues sur le travail*, Paris, Éditions du Cavalier Bleu, 2023.

<sup>3</sup> Thierry Berthet et Delphine Mercier (dir.), *Le travail et la société française. 30 ans de recherches en sciences sociales*, Paris, CNRS Éditions, 2024.

<sup>4</sup> Marella Lewandowski est ingénieure de recherche d'Aix-Marseille Université au Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail (LEST).

<sup>5</sup> On retiendra ici une acception large du terme "travail" recouvrant l'activité, le facteur de production, les organisations mais aussi les travailleurs et travailleuses ainsi que l'emploi et les processus de professionnalisation.

<sup>6</sup> Source : site thèses.fr

<sup>7</sup> Par thèse portant sur le travail, nous entendons ici une thèse dont le titre ou le résumé fait référence aux mots-clés suivants : d'une part, travail, emploi, formation, organisation, compétences, professions, métiers, relations professionnelles et, d'autre part, genre,

soit 19 620 thèses. On observe une augmentation continue des thèses sur le travail ainsi qu'un basculement au cours de la période considérée vers les disciplines privilégiant l'approche par les organisations et les entreprises. La formation à la recherche et par la recherche doctorale a également évolué en fonction des régimes de financements de ces dernières : le développement des thèses en contrat CIFRE (Conventions industrielles de formation par la recherche) en est un bon exemple.

## ÉVOLUTION QUINQUENNALE DU NOMBRE DE THESES SUR LE TRAVAIL, 1990-2019

Cette évolution a suivi de près celle de la centralité du travail comme thématique de recherche et puissant analyseur des dynamiques sociales hexagonales.

PERIODE QUINQUENNALE	NOMBRE PAR QUINQUENNAT	REPARTITION PAR QUINQUENNAT %
[90-94]	1713	8,8
[95-99]	2723	14
[00-04]	2632	13,5
[05-09]	3124	16
[10-14]	3875	19,9
[15-19]	3861	19,8

Ce tableau met en évidence une croissance continue des thèses consacrées au travail avec une inflexion plus forte durant la dernière décennie montrant ainsi une attention soutenue sur toute la période concernée, qui se renforce encore dans la période la plus récente.

POURCENTAGE DES THEMATIQUES SUR LE NOMBRE DE THESES TOTAL DE LA PERIODE				
	1990-1999	2000 -2009	2010-19	2020-2029
ORGANISATIONS/ENTREPRISES	59%	57%	58%	55%
COMPETENCES	31%	35%	38%	39%
EMPLOI	29%	27%	29%	31%
FORMATION	6%	18%	19%	20%
GENRE	6%	7%	10%	14%
SANTE	5%	6%	11%	14%
RELATIONS PROFESSIONNELLES	14%	15%	13%	12%
ÂGES	8%	8%	9%	11%
DISCRIMINATION	3%	5%	7%	9%
ENVIRONNEMENT	1%	2%	5%	7%
NUMERIQUE/DIGITAL	1%	1%	3%	7%

environnement, migration, âge, discrimination, santé, numérique/digital/intelligence artificielle pour ces sept mots-clés génériques uniquement lorsqu'ils sont associés au mot « travail ».

MIGRATION/INTERNATIONALISATION	6%	5%	6%	6%
--------------------------------	----	----	----	----

En regardant plus finement, on observe que les questions relatives à l'environnement, au genre, à la santé et au numérique connaissent une très forte augmentation ces trois dernières décennies. Pour la thématique genre, par exemple, on voit se structurer une sous-discipline « études de genre » à partir des années 2010 au sein de laquelle les thèses sont inscrites, quelle que soit la discipline de départ. Les trois thématiques « organisation », « compétences professions métiers » et « emploi », relativement dominantes, se maintiennent dans le temps. Par contre, la question des « relations professionnelles » a tendance à s'affaiblir à partir de 2010. La thématique « discrimination » est trois fois plus présente entre la première et la dernière décennie. La « formation » connaît une très forte augmentation en 2000 et se maintient sur les années suivantes. Les questions relatives à l'« internationalisation-migration » sont stables sur l'ensemble de la période. La thématique de la santé très majoritairement développée par les sciences médicales se diffuse largement dans les SHS avec une très forte augmentation à partir de la décennie 2010. Enfin, on peut observer une certaine porosité entre « santé » et « relations professionnelles » notamment sur les questions relatives aux négociations professionnelles, à la qualité de la vie au travail (QVT), aux conditions de travail et au temps de travail.

## REPARTITION PAR DISCIPLINES ET THEMATIQUES 1990-2020

	Démographie	Droit	Ergonomie	Géographie	Histoire	Philosophie	Psychologie	Sciences de gestion	Sciences économiques	Science politique	Sociologie	Autres SHS
Âges	10%	1%	4%	5%	10%	5%	11%	2%	4%	4%	6%	7%
Compétences	13%	18%	22%	13%	20%	12%	19%	23%	13%	18%	17%	15%
Discrimination	5%	2%	1%	4%	1%	5%	4%	1%	5%	3%	4%	1%
Emploi	19%	12%	7%	23%	14%	22%	13%	8%	22%	14%	16%	14%
Environnement	1%	1%	1%	5%	0%	0%	1%	3%	2%	1%	1%	2%
Formation	10%	5%	12%	7%	14%	14%	16%	8%	10%	12%	12%	22%
Genre	11%	2%	1%	4%	8%	14%	7%	1%	3%	5%	7%	11%
Migration/internationalisation	6%	2%	0%	8%	4%	2%	2%	2%	4%	3%	4%	5%
Numérique/digital	1%	1%	4%	1%	1%	1%	2%	1%	1%	1%	1%	1%
Organisations/entreprises	12%	32%	30%	25%	20%	17%	18%	44%	26%	24%	20%	17%
Relations professionnelles	5%	18%	3%	3%	6%	4%	1%	3%	5%	9%	7%	2%
Santé	7%	5%	16%	4%	4%	4%	7%	3%	4%	4%	5%	5%

Cette répartition des thématiques au sein des disciplines sur l'ensemble de la période 1990-2022<sup>8</sup> met en évidence une certaine homogénéité. Trois thématiques - « compétences », « emploi », « organisations/entreprises » - se distinguent en ce qu'elles font l'objet d'une attention transversale dans la majorité des disciplines. De manière plus spécifique, on peut relever des tropismes disciplinaires. Ainsi, la sociologie développe les thématiques transversales évoquées ci-dessus ainsi que celle de la « formation », mais, de manière contre-intuitive, celles des « discriminations », de la « migration/internationalisation » et du « genre » semblent peu encore investies par les doctorants/tes. On observe néanmoins qu'en droit et dans une moindre mesure en science politique, la question des « relations professionnelles » demeure vivace. On relève également sans surprise l'importance de la question de la « santé » en ergonomie. Du côté de la philosophie, le « genre » apparaît aussi important que la « formation ». Tandis que pour les sciences de gestion, une concentration s'opère très nettement sur les deux thématiques : « organisation » et « compétences ». Concernant les sciences économiques, les thématiques principales sont certes bien présentes, mais avec une place plus grande dédiée à celles de l'« inégalité » et du « genre ». Il en est de même pour la démographie où le « genre » apparaît aussi important que l'« entreprise » ou « organisations/entreprises ».

## 215 409 PUBLICATIONS SUR LE TRAVAIL

Durant ces trois décennies, on relève un nombre de 215 409 publications relatives au travail<sup>9</sup>

TYPES DE PUBLICATIONS				
PUBLICATIONS REVUES	OUVRAGES	CHAPITRES OUVRAGES	DOCUMENTS DE TRAVAIL	TOTAL
86 091	39 535	19 327	70 456	215 409

### MOTS-CLEFS ASSOCIES AU MOT « TRAVAIL » DANS LE TITRE DES PUBLICATIONS.

<sup>8</sup> N.B : les résultats sont à relativiser au regard de la double imputation de certaines thèses sur une série de thématiques ainsi que des affectations à plusieurs disciplines.

<sup>9</sup> Source : base ScanR du MESRI.



Nombre de publications par thématiques	
Travail	118437
Emploi	10554
Formation professionnelle	11640
Organisation - entreprise	3257
Relations professionnelles	5706
Management - compétences	2005
Ressources humaines	5328
Inégalités	8472
Genre	25173
Droit du travail droit social	24837
<b>Total</b>	<b>215409</b>

La production scientifique sur les mondes du travail au prisme des thématiques retenues pour cette enquête donne à voir une recherche dynamique et porteuse d'un nombre très élevé de publications notamment au cours de la dernière décennie.

TYPES DE PUBLICATIONS PAR THEMATIQUES					
	REVUES	OUVRAGES	CHAPITRES D'OUVRAGES	DOCUMENTS DE TRAVAIL	TOTAL PAR THEMES
TRAVAIL	44405	22176	8329	43527	<b>118437</b>
GENRE	9313	5653	3311	6896	<b>25173</b>
DROIT DU TRAVAIL DROIT SOCIAL	14035	2950	3351	4501	<b>24837</b>
FORMATION PROFESSIONNELLE	4078	1794	912	4856	<b>11640</b>
EMPLOI	3924	3058	963	2609	<b>10554</b>
INEGALITES	3676	1404	977	2415	<b>8472</b>
RELATIONS PROFESSIONNELLES	2546	565	431	2164	<b>5706</b>
RESSOURCES HUMAINES	1757	1307	513	1751	<b>5328</b>
ORGANISATION - ENTREPRISE	1376	446	327	1108	<b>3257</b>
MANAGEMENT - COMPETENCES	981	182	213	629	<b>2005</b>
<b>TOTAL</b>	<b>86091</b>	<b>39535</b>	<b>19327</b>	<b>70456</b>	<b>215409</b>

Si la thématique englobante liée au mot clé « Travail » est de loin la plus importante, on notera également l'importance des publications relatives au « Genre » et au « Droit du travail, Droit social »<sup>10</sup> suivie de celles relatives à « Emploi » et « Formation professionnelle ».

On relèvera également l'ampleur de la littérature grise (rapports d'études, évaluations, publications techniques notamment) sur les champs liés au travail montrant par là même l'importance des interactions entre les acteurs de recherche et les parties prenantes opérationnelles de ces domaines.

Dans le champ des sciences humaines et sociales, les cinq revues ayant publié le plus grand nombre d'articles relatifs au travail sont par ordre d'importance sur la période concernée : Sociologie du travail ; Travail, Genre et Société ; Formation-Emploi ; Travail et Emploi et La Nouvelle Revue du Travail.

## **80 STRUCTURES DE RECHERCHE MOBILISEES AUTOUR DU TRAVAIL <sup>11</sup>**

Les unités de recherche SHS représentent 24 % de la totalité des structures de recherche en France, et celles ayant pour thématique principale le travail représentent 2 % de la totalité des structures et 6 % des structures SHS.

Les structures menant des projets de recherche sur « le travail » (80 unités actives) relèvent à 75 % des SHS et sur une base majoritairement pluridisciplinaire (elles émargent en moyenne à 3 disciplines).

Il est à noter que les groupements d'intérêt public, les structures fédératives et les unités internationales (UMIFRE ou IRL) sont quasiment inexistantes sur cette thématique de recherche, et seraient potentiellement à développer (cf. *infra* : « Un ensemble de propositions allant de l'urgence aux utopies »).

<sup>10</sup> Sur ce dernier point, l'importance numérique des publications en droit social et droit du travail peut également s'expliquer par la nature des productions notamment les commentaires d'arrêts.

<sup>11</sup> Source : Répertoire National des Structures de Recherche - RNSR (<https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/explore/dataset/fr-esr-repertoire-national-structures-recherche/export/?q=travail>).



Il faut enfin relever la présence d'un ensemble de Groupements d'Intérêt Scientifique (GIS) - les GIS GESTES, CREAPT et COP - ayant explicitement investi pour partie de leurs activités le champ du travail.

## QUELS ENJEUX CLES POUR LA RECHERCHE SUR LE TRAVAIL ?

Il ressort clairement des éléments de bilan chiffrés présentés ci-dessus que la recherche française sur le travail est foisonnante, riche et en liens constants avec les enjeux sociétaux liés au travail, à l'emploi, à la formation et aux organisations productives. Pour autant, les travaux conduits pendant deux années par le GRT ont permis de mettre en évidence un certain nombre d'enjeux, d'angles morts et d'identifier des risques pesant sur le développement des recherches françaises sur le travail et leur visibilité au sein de la communauté scientifique européenne et internationale. Ces enjeux relèvent à la fois des disciplines et des problématiques scientifiques ; ils nourrissent les pistes d'amélioration proposées en troisième partie de ce Livre blanc.

Au-delà, les travaux du GRT permettent de mettre en évidence les forces et faiblesses de la recherche française sur le travail. Ces réflexions s'appuient sur les échanges internes à ce groupe de travail (cf. composition en annexe) et sur l'exploitation d'un questionnaire diffusé au sein des unités de recherches des membres du GRT (cf. questionnaire en annexe).

## LA TECTONIQUE DES DISCIPLINES LIEES AU TRAVAIL

Cette analyse quantitative succincte fait apparaître une série de points saillants et en premier lieu le caractère évolutif des recherches sur le travail, notamment au regard de leur dimension disciplinaire. En effet, le regard diachronique permet de mettre en évidence les trajectoires des recherches sur le travail propres à chaque discipline. Elles se différencient ainsi tant par leurs temporalités que par les thématiques qui y prédominent. Cela confirme, d'un point de vue quantitatif, les dynamiques présentées dans la seconde partie de l'ouvrage de synthèse issu des travaux du GRT chez CNRS Éditions<sup>12</sup>.

On relèvera ainsi que les disciplines des SHS en lien avec les mondes du travail connaissent, sur trois décennies, des trajectoires propres qui nourrissent l'évolution des équilibres interdisciplinaires au cours du temps. Ainsi, à titre d'exemple, on peut mentionner l'émergence des sciences de gestion comme discipline ayant investi plus récemment que d'autres (sociologie, économie par exemple) le champ du travail conçu comme facteur organisationnel de production notamment à travers la mise en valeur de thématiques comme celles des « compétences » ou « organisation du travail et entreprises ».

À cette « tectonique » des disciplines viennent s'ajouter les évolutions propres de la place du travail à l'intérieur de chacune de celles-ci. À titre d'exemple, on mentionnera ici la place du travail au sein de la philosophie – en particulier en lien avec l'ergologie – qui commence à être réinvestie récemment après une phase de déprise relative. On peut également évoquer à ce titre l'émergence encore timide d'une « géographie du travail ».

---

<sup>12</sup> T. Berthet & D. Mercier (dir.), *op.cit.*

Ces évolutions peuvent se faire à l'échelle disciplinaire, mais aussi en termes méthodologiques et théoriques, à l'intérieur d'une même discipline, comme en témoigne la montée en puissance en économie d'approches théoriques modélisées et de travaux économétriques, au détriment des approches socio-économiques reposant davantage sur des méthodologies quantitatives.

Ainsi, ces différentes dynamiques intra et interdisciplinaires, qu'une lecture diachronique a permis de mettre en évidence, soulignent le caractère profondément évolutif des recherches en SHS sur le travail. **Il apparaît qu'un dispositif d'observation de ces évolutions, alimenté par les sources de données disponibles mises en évidence par le travail du GRT, gagnerait à être structuré et pérennisé sous la forme d'un observatoire interdisciplinaire des recherches sur le travail.**

À l'échelle des relations entre disciplines des SHS, on peut observer une augmentation tendancielle des recherches interdisciplinaires stimulées par les sources de financement notamment européennes et nationales (par exemple les financements de l'Agence Nationale de la Recherche).

Compte tenu du caractère profondément multidimensionnel des problématiques liées au travail qui constituent *de facto* un enjeu sociétal majeur, **cette dynamique mérite d'être soutenue et renforcée par une politique scientifique interdisciplinaire élargie et ambitieuse.**

**De surcroît, cette dynamique nécessite d'être prolongée par une ouverture plus large et structurée vers des disciplines scientifiques relevant d'autres domaines que les SHS.** En effet, l'émergence ou le renforcement (cf. *infra*) de thématiques telles que la santé au travail, la prise en compte des enjeux environnementaux ou l'impact de la digitalisation croissante des sociétés contemporaines plaident pour l'ouverture vers une interdisciplinarité élargie à d'autres domaines et disciplines, relevant d'autres instituts du CNRS que CNRS SHS, tels que les sciences de l'écologie et de l'environnement, l'ingénierie ou les sciences informatiques, ainsi qu'au renforcement des liens avec d'autres EPST (INDE, INRA, INRIA, INSERM, IRD IRSTEA notamment).

## **QUELS THEMES ET OBJETS STRUCTURANTS/EMERGENTS ?**

À titre d'enjeu sociétal transversal, les problématiques liées aux mondes du travail renvoient à des enjeux multiples et de natures très diverses. Des thèmes de recherche émergent ainsi de manière prégnante, tandis que d'autres connaissent des intérêts moins soutenus au fil du temps. Comme le montrent les bilans quantitatifs des thèses et des publications, ces agendas des recherches sur le travail ne sont pas toujours congruents selon les supports de recherche concernés. On peut ainsi observer une désynchronisation temporelle entre les thématiques des thèses et les thématiques des publications. L'évolution et la transformation des publications et des objets de recherche ont en effet tendance à se réaliser plus vite que les sujets des thèses. Pour autant, de grandes tendances communes se dessinent qu'il importe de rappeler rapidement. En se basant sur l'exploitation des bases de données existantes et du questionnaire adressé aux équipes de recherche du GRT, on distinguera ici trois niveaux : des thématiques transversales et récurrentes au sommet de l'agenda de recherche contemporain ; des objets de recherche évoqués de manière régulière et généralement plus sectoriels ; et finalement des thèmes de recherche plus anecdotiques ou nichés dans des angles morts de la recherche sur le travail.

## **LES POINTS CARDINAUX DES ENJEUX SOCIETAUX CONTEMPORAINS ARTICULES AU TRAVAIL : 4 THEMATIQUES TRANSVERSALES**

Les thématiques de recherche liées au travail qui émergent avec le plus de force et d'actualité dans la recension conduite par le GRT constituent 4 pôles ou zones thématiques qui drainent une activité scientifique considérable en termes de publications, thèses, financements, manifestations scientifiques et actions de valorisation. Ce qui caractérise en premier lieu ces 4 pôles, c'est leur caractère sociétal qui déborde largement la question stricte du travail ainsi que leur entrelacement dans des questionnements conjoints (santé, environnement et inégalités par exemple).

### LES FUTURS DU TRAVAIL DANS UNE SOCIETE DIGITALISEE

Si les rapports complexes noués entre travail et technique sont, au fond, aussi anciens que les activités laborieuses elles-mêmes, il est notable que ceux-ci soient régulièrement réactivés dans des phases de développement technologique important. Le développement des technologies numériques et, pour la période la plus récente, de l'intelligence artificielle, notamment générative, porte fortement la question de ces rapports sur le haut de l'agenda scientifique lié au travail. Les interrogations relatives à l'impact de la « révolution digitale » sur le travail sont multiples. D'une part, sur les risques de traitements inégaux, voire discriminatoires, liés à l'usage de l'IA car celle-ci tend à reproduire les biais des personnes qui la conçoivent, impactant les processus décisionnels, tant dans le champ professionnel (notamment en matière de recrutement et de promotion), mais aussi au-delà (santé, assurances, protection sociale, justice, etc.). D'autre part, ces questionnements renvoient à différentes dimensions du travail telles que son contenu (évolution/disparition des métiers, modification de la structure et de la hiérarchie des emplois, etc.), ses formes d'organisation (marge d'autonomie, développement de formes d'auto-entrepreneuriat, télétravail, etc.) comme ses modes d'appropriation (enseignement à distance, formation aux métiers du numérique, compétences nouvelles, etc.) et son impact sur les travailleurs et travailleuses (nouvelles pathologies du travail, évolutions des risques psychosociaux, etc.). Ce dernier sujet rejoint le second pôle qui est celui des enjeux liés à la santé au travail.

### LES MULTIPLES REGISTRES DE LA SANTE AU TRAVAIL

Ce second pôle regroupe toute une série de thématiques comme celles de la santé au travail, des risques psychosociaux, de la qualité de vie au travail, des pathologies et maladies professionnelles ou encore de la sécurité au travail. Cette seconde zone problématique s'inscrit dans une interdisciplinarité hors SHS qui, partant de certaines disciplines proches des sciences médicales (psychologie, ergonomie notamment), s'élargit progressivement à l'ensemble des disciplines des sciences humaines et sociales. De manière plus récente, cette zone intègre des questionnements liés aux enjeux de la transition environnementale et à l'inclusion sociale en partant, notamment, de l'insertion des travailleurs et travailleuses en situation de handicap. Ce dernier domaine de recherche se situe ainsi à l'intersection du troisième pôle de recherche qui connaît une forte articulation avec les enjeux contemporains du travail.

## LE TRAVAIL AU PRISME DE LA DIFFERENCIATION SOCIALE

Ce troisième pôle, qui lui aussi ne cesse d'actualiser des questionnements anciens portés notamment par la sociologie et l'économie, renvoie aux effets de la différenciation sociale dans les milieux de travail. On y retrouve pêle-mêle et de manière non exhaustive les questions des inégalités vis-à-vis du marché du travail, des discriminations au travail, des vulnérabilités des salarié-es ou de l'inclusion professionnelle. Ce large ensemble de travaux, qui concerne l'ensemble des sciences humaines et sociales, regroupe également des approches ciblant les inégalités femmes/hommes dans le travail ou certains groupes sociaux tels que les jeunes, les personnes en situation de handicap, les âges du travail. La question des mobilités de la main-d'œuvre, de la transnationalisation des organisations de travail, du travail globalisé ou des liens multiples et complexes entre migrations et travail s'imposent également. Une approche cumulative de ces dimensions individuelles du lien au travail soutient le développement récent d'approches intersectionnelles. Sur ce dernier point, on relève l'importance croissante des études de genre, qui constituent un segment particulièrement dynamique.

## LE TRAVAIL FACE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Ce quatrième ensemble de travaux fait l'objet d'une montée en charge notable des recherches sur le travail dans la période la plus récente et innervent aujourd'hui l'ensemble des sciences sociales du travail. Il regroupe tous les travaux relatifs à l'impact de la transition environnementale sur les processus productifs, la soutenabilité des formes d'organisation du travail et de gestion de la main-d'œuvre, le développement de nouveaux emplois et secteurs professionnels ou l'entrelacement des crises environnementales, sociales et économiques.

Le dynamisme des recherches s'inscrivant dans cette thématique (mais c'est également le cas de celles qui précèdent) montre bien les aptitudes fortes des SHS à prendre en charge les enjeux sociétaux émergents. L'importance de ces quatre pôles dans les recherches contemporaines sur le travail souligne aussi, parce que c'est l'un des éléments qui les caractérise, la capacité des sciences sociales du travail à s'inscrire dans des recherches fortement interdisciplinaires au sein et hors des SHS.

## PRESENTS ET FUTURS DU TRAVAIL

Cet ensemble de travaux renvoie à des problématiques au cœur des mondes sociaux du travail, de l'emploi et de la formation. Ils abordent une série de transformations de ces mondes.

## LES TRANSFORMATIONS DES ORGANISATIONS DU TRAVAIL

Ce premier ensemble, qui a notamment, mais pas seulement, soutenu la montée en charge des sciences de gestion au sein des analyses du travail, renvoie aux questionnements portant sur les frontières du travail, les évolutions du salariat et le développement de formes alternatives d'emploi, les entreprises « libérées », l'auto-entreprenariat, le développement fulgurant du télétravail pendant et après avec la crise covid de 2019. De manière plus traditionnelle, mais témoignant d'un cycle de relative déprise, on retrouve également dans ce premier ensemble tous les travaux relatifs aux relations professionnelles et au partenariat social. Concernant notamment ce dernier point, un questionnement peut être soulevé quant à la difficulté qu'éprouvent les sciences sociales du travail à faire émerger en France ce qui, dans d'autres univers académiques, constitue une discipline scientifique à part entière généralement identifiée comme celle des Relations Industrielles<sup>13</sup>.

## **LES TRANSFORMATIONS DES CONDITIONS DE ET DU SENS AU TRAVAIL**

Les conditions et le sens du travail ont connu de profondes transformations ces dernières décennies que la recherche française en sciences sociales n'a pas manqué d'analyser. L'automatisation, la numérisation et leur impact sur la nature des activités de travail ont été et continuent d'être explorés au regard notamment de l'importance croissante des compétences cognitives et comportementales. Les enjeux de la flexibilisation du télétravail (notamment son « ubérisation »), ainsi que l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle ou les questions liées aux violences sexuelles et sexistes au travail, sont au cœur de cet agenda de recherche. Les évolutions du sens du travail, les notions de bien-être au travail et d'épanouissement personnel ont pris une place de choix dans une série de travaux scientifiques qui tentent de démêler permanences et changements sans pour autant parvenir à « percoler » dans les représentations collectives les plus courantes. La question de la prise en compte des temporalités du travail et des changements qui s'y rapportent émerge ici comme un enjeu scientifique clé.

Un enjeu majeur émerge également autour de la capacité des sciences sociales du travail à analyser et anticiper les transformations radicales induites par l'intelligence artificielle et la transition écologique. Ces deux "méga-tendances" bouleversent non seulement les contenus et l'organisation du travail, mais questionnent aussi nos cadres théoriques et méthodologiques traditionnels. **La recherche française doit se positionner à l'avant-garde de ces nouveaux champs d'investigation pour maintenir sa place à l'échelle internationale.**

## **LES TRANSFORMATIONS DE L'EMPLOI ET DE LA PROFESSIONNALISATION**

Un ensemble de travaux renvoie aux problématiques liées au marché du travail et à la formation de la main-d'œuvre qui ont été particulièrement soutenues et investies en termes de recherches en sciences sociales du travail. Un certain nombre de questions ont été et continuent d'être explorées telles que le développement des compétences, les logiques de fonctionnement et de pilotage du marché du travail, la – toujours introuvable – relation formation-emploi, les dispositifs de professionnalisation ou les mécanismes de socialisation professionnelle. Ces travaux ont été particulièrement abondants, notamment pour ce qui relève des politiques de l'emploi et du marché du travail dans une perspective fortement corrélée à l'action publique et à son évaluation.

---

<sup>13</sup> J. Boivin, "Les relations industrielles : une pratique et une discipline", *Relations industrielles / Industrial Relations*, 1987, 42(1), pp. 179–196. <https://doi.org/10.7202/050291ar>

## TRAVAIL DE NICHE OU NICHES DU TRAVAIL ?

Une série de problématiques, plus singulières, voire inscrites dans des sentiers peu fréquentés par les sciences sociales du travail, apparaissent également à l'analyse de la production scientifique récente sur le travail. Parmi celles-ci, on mentionnera à titre d'exemple les caractéristiques sectorielles du travail et notamment le travail dans le monde rural, le lien entre sport et travail, les interactions entre créativité, formes d'expressions artistiques ou culturelles dans la recherche de formes alternatives d'investigation et de valorisation des recherches scientifiques, ou encore la prise en compte de l'expérience du cumul études/travail dans l'analyse du rapport des jeunes au travail. **Objets singuliers ou problématiques orphelines, ces travaux « de marge » proposent le plus souvent d'explorer des angles morts de la recherche sur le travail, et doivent, à ce titre, être soutenus.**

## FORCES ET FAIBLESSES DE LA RECHERCHE FRANÇAISE SUR LE TRAVAIL : QUELS CONSTATS

Les enjeux de la recherche en sciences sociales sur le travail sont multiples et concernent des dimensions diverses telles que la formation des chercheur.euses, le financement des unités et opérations de recherche, l'internationalisation des recherches et leurs modes de diffusion à destination tant de la communauté académique qu'en termes de valorisation à destination d'un public élargi. Il s'agit avant tout de maintenir un vivier de chercheur.euses compétent.es, en garantissant des formations solides et des financements stables, y compris hors contrats précaires. Structurer cette recherche de manière cohérente et la rendre visible à l'international est également crucial pour favoriser son rayonnement et son impact sociétal. Nous avons identifié un certain nombre d'enjeux auxquels il conviendrait de répondre pour ancrer durablement l'étude du travail comme un champ de recherche essentiel et reconnu.

## RECENTRER LA RECHERCHE SUR LE TRAVAIL

Les recherches sur le travail doivent dépasser le simple constat de crises du travail et des recherches sur le travail pour explorer des dynamiques plus profondes. Aujourd'hui, le débat se concentre trop souvent sur l'emploi, au détriment d'une analyse du travail réel. Largement occultés, la soutenabilité du travail et les obstacles au « travail empêché » sont pourtant cruciaux. Paradoxalement, bien que le terme « travail » refasse surface dans les discussions, il sert surtout à ramener le débat sur l'emploi, renforçant un recul des recherches sur l'activité plutôt qu'un progrès. D'une certaine manière, cette confusion empêche de poser les bonnes questions. La véritable fonction des recherches sur le travail devrait être de **rendre compte des réalités concrètes des mondes du travail, de saisir les mécanismes silencieux qui affectent la qualité du travail et de proposer des solutions concrètes pour le rendre soutenable à long terme.** Trop souvent, ces dimensions fondamentales restent en arrière-plan.

## **DIFFUSER EFFICACEMENT LES RECHERCHES**

Le travail occupe une place centrale dans la vie sociale, révélant des enjeux fondamentaux qui dépassent largement le simple cadre professionnel. Au-delà de la production de biens et de services, il agit comme un miroir de crises sociétales plus vastes – qu’il s’agisse de la santé publique, de la transition environnementale, ou de la résilience des institutions. Pourtant, un écart notable persiste entre les avancées de la recherche et les réponses aux polycrises qui affectent la société contemporaine. Cette déconnexion souligne une faiblesse dans la diffusion de l’expertise sur le travail, pourtant essentielle pour comprendre et agir face à ces multiples crises.

Le rôle des institutions intermédiaires d’expertise – syndicats et instituts de recherche syndicaux, Commissariat au Plan par exemple – a été fragilisé, laissant un vide dans la transmission de savoirs essentiels entre la recherche et l’action publique. Alors que des entités telles que France Stratégie ou l’IRES sont encore présentes, elles peinent à fonctionner efficacement comme relais d’expertise. Cette fragilité institutionnelle a ouvert la voie à une montée des cabinets de conseil privés, *think tanks* et autres instituts de sondage qui sont désormais appelés à jouer un rôle dans la production et la diffusion de connaissances sur le travail. On rappellera néanmoins que, dans une perspective de comparaison internationale, la France demeure beaucoup moins dotée de fondations et de *think tanks* que les pays anglo-saxons. Cette privatisation de l’expertise soulève des questions sur la neutralité et la pérennité des connaissances transmises, orientant par là même le champ académique en le soumettant davantage aux logiques de marché.

En parallèle, l’explosion de la recherche sur le travail peine à aborder les enjeux divers et complexes des polycrises : conditions de travail, santé mentale, précarisation, justice environnementale. Ces crises, en l’absence de lieux de discussion et de médiation robustes, demeurent largement insaisissables. En définitive, **il est crucial d’articuler le travail avec des problématiques émergentes, afin de faire apparaître de nouvelles institutions capables d’intégrer ces questions.**

## **MIEUX ARTICULER RECHERCHE ET ACTION PUBLIQUE**

Les recherches sur le travail, bien qu’abondantes, peinent à éclairer et alimenter les réformes de l’action publique. L’absence de prise en compte du contenu concret des activités de travail dans les débats publics conduit à une approche superficielle. Réduire le problème du travail à la seule question de l’emploi conduit à une impasse : ce sont deux enjeux distincts qui ne peuvent être résolus simultanément sans une vision claire de leurs dimensions spécifiques.

Les résultats de recherche demeurent peu visibles et souvent perçus comme une production lointaine par la sphère publique, ce qui limite leur portée et leur capacité à influencer sur les politiques de manière concrète. Pour sortir de ces impasses, il serait crucial de multiplier les espaces de diffusion et d’échange entre chercheur.euses et décideur.euses, afin d’enrichir les débats et d’apporter une compréhension plus fine des problématiques réelles du travail dans nos sociétés. La recherche en sciences sociales sur le travail peine ainsi à influencer directement l’action publique, malgré des efforts pour éclairer les débats au sens large, notamment via des institutions comme le CNRS. Les chercheur.euses doivent être reconnu.es comme des acteurs essentiels dans la fabrication de la connaissance, pourtant la recherche est souvent guidée par des



demandes extérieures plutôt que par des problématiques intrinsèques. **Aujourd'hui, il faut repenser certains mécanismes pour encourager ce lien entre recherche et action publique, afin que les résultats de la première puissent nourrir les réformes du travail portées par la seconde.**

## **REPENSER ET RENOUVELER LES DIMENSIONS POLITIQUES DE LA RECHERCHE SUR LE TRAVAIL**

De nombreuses transformations et évolutions soutiennent et renouvellent l'importance de la prise en compte des dimensions politiques du travail : affaiblissement du paritarisme et de la démocratie sociale ; difficulté d'émergence d'une discipline « Relations Industrielles », développement de nouveaux statuts de travailleurs (plateforme, polyactivité et entrepreneuriat de soi) et de nouveaux collectifs hors institutions classiques (collectifs de travailleurs, communautés, quasi-syndicats...) ; recherche de modes d'organisations alternatifs, plus démocratiques, plus « émancipateurs » ; aspirations à un impact et une mission sociale et environnementale ; activité empêchée et déni du conflit de critères autour de la qualité du travail ; etc.

Le politique affecte aussi les pratiques de recherche en SHS : l'ère de la « post-vérité », de la viralité et des réseaux sociaux, avec une mutation du rapport aux idéologies, de nouvelles chambres d'écho et de diffusion ainsi que de nouvelles menaces sur les chercheurs en sciences sociales, y compris ceux sur le travail (délégitimation, anti-wokisme, menaces physiques et de sanctions professionnelles ou juridiques/politiques), etc.

Ainsi, même s'il n'est pas systématiquement investi comme tel, le travail est un objet éminemment politique. C'est une tradition et un appel permanent de certaines disciplines des SHS, un déni ancien pour d'autres comme les sciences de gestion. **Il apparaît nécessaire de mieux articuler et développer les dimensions politiques des recherches sur le travail.**

Le développement de recherches sur les dimensions politiques du travail constitue ainsi un enjeu important pour la recherche en SHS et ses possibles contributions à la vie publique. Il est utile pour en structurer le développement de s'appuyer sur les trois dimensions du politique que distinguent les analyses anglo-saxonnes (*polity*, *politics* et *policies*).

Prendre en compte la dimension *polity* (ce qui contribue à la construction du lien social dans les organisations, à l'identité professionnelle et la citoyenneté sociale) dans la recherche sur le travail suppose ainsi d'interroger par exemple les questions de démocratie au travail et de ses mécanismes de délibération publique, les principes de justice qui sous-tendent les relations professionnelles, l'accès à la citoyenneté sociale et aux droits, etc.

La dimension *politics* (relations professionnelles, organisations politiques et syndicales, compétition partisane) suppose notamment de s'intéresser à la politisation du travail tant pour ce qui concerne le travail comme lieu de socialisation politique et de développement contemporain des idéologies radicales populistes que pour la place qu'occupent le travail et l'emploi dans la doxa politique contemporaine ainsi qu'à toutes les interrogations sur le rapport au travail, le sens du travail ou les phénomènes de décrochage professionnel post-covid.

Prendre en considération la dimension *policies* (politiques publiques, instruments d'action publique, référentiels d'action, etc.) suppose de poursuivre et intensifier le développement de recherches

multiniveaux sur le travail comme objet de politiques publiques, de dépasser les difficultés des recherches en SHS à orienter l'action publique pour mieux mettre en évidence, par exemple, les stratégies de branches et d'entreprises ou les articulations entre formation, emploi et travail.

**Un chantier ambitieux se dessine consistant à développer et soutenir des recherches interdisciplinaires croisant ces trois dimensions (*polity, politics et policies*) et montrant les interdépendances qui se développent entre ces 3 registres pour dessiner une vision intégrée des dimensions politiques des mondes du travail.**

## **RENFORCER L'ATTRACTIVITE DES RECHERCHES ET DES FORMATIONS SUR LE TRAVAIL**

La faible attractivité des formations et de la formation par la recherche portant sur le travail est un sujet préoccupant pour le monde universitaire. Progressivement, les cursus qui incluaient autrefois la thématique du travail, notamment au niveau des Masters, voient leurs intitulés et contenus spécifiques disparaître. Cette érosion entraîne un appauvrissement du portefeuille de formations pour les étudiants intéressés par les sciences du travail, réduisant ainsi l'appétence pour ce champ d'études. Les processus de labellisation et de classification des diplômes tendent également à exclure la thématique du travail des cursus de manière systématique, ce qui contribue à sous-valoriser ce champ d'études. En outre, les politiques de financement des universités, en favorisant des disciplines jugées plus "rentables", accentuent cet effet en réduisant progressivement les ressources dédiées aux enseignements sur le travail. Ce rétrécissement des canaux de formation et de recherche est préoccupant, car il réduit la diversité disciplinaire au sein de l'enseignement supérieur, privant la société d'une réflexion critique essentielle sur les dynamiques professionnelles actuelles et futures. Pour revitaliser cette recherche, **il est crucial de réaffirmer l'importance de formations dédiées, qui constituent un socle indispensable à la vitalité de ce champ essentiel.** Une recherche qui ne s'accompagne pas d'une transmission pédagogique solide est fragilisée et pose problème : sans formation académique en parallèle, le champ de la recherche sur le travail perd en légitimité et en visibilité.

## **CONSOLIDER ET FAVORISER L'OUVERTURE INTERNATIONALE**

Il est crucial que la recherche francophone sur le travail s'ouvre à un dialogue international plus large. Actuellement, ces recherches sont souvent limitées à de petits projets, dispersés et difficilement comparables, posant un véritable problème de *scaling*. **L'un des premiers enjeux est donc d'agrèger ces multiples initiatives pour créer des couches intermédiaires rendant possible une véritable comparaison à l'échelle internationale.** Cela permettrait d'intégrer le travail réel dans le débat public de manière plus systématique. Par ailleurs, les travaux étrangers sur le travail sont encore trop peu traduits, limitant l'échange des idées et la compréhension mutuelle. **Des efforts de traduction plus systématiques seraient essentiels pour enrichir la recherche francophone et créer des passerelles entre différentes approches,** favorisant ainsi un dialogue global et une meilleure compréhension des enjeux communs sur le travail.

## **AMELIORER L'ACCES AUX DONNEES DE RECHERCHE**

On peut noter deux évolutions concomitantes depuis le début des années 1990 : un développement important des sources statistiques - aussi bien provenant d'enquêtes que de sources administratives - et plus récemment, des difficultés croissantes d'accès (coût) et d'exploitation (réglementation) de ces données. À ces deux évolutions se rajoute une tendance récente à faire prévaloir les données administratives sur les données d'enquêtes. **Il s'avère ainsi particulièrement important de sécuriser et faciliter la production et l'accès aux données pour la recherche publique sur les mondes du travail.**

## **UN ENSEMBLE DE PROPOSITIONS ALLANT DE L'URGENCE AUX UTOPIES**

Ce bilan et le diagnostic du GRT soulignent les capacités fortes de la recherche française à prendre en charge une grande diversité de thématiques, à identifier et explorer les enjeux émergents et à produire des résultats de recherche robustes, qui peinent néanmoins à « percoler » dans les sphères politique, économique et médiatique.

En contrepoint, le GRT fait le constat global d'une fragmentation thématique, organisationnelle et disciplinaire des recherches sur le travail en France et d'une internationalisation encore limitée

Les préconisations du GRT qui sont présentées ci-après sont le fruit d'une large consultation de la communauté des chercheur.euses spécialistes du travail et d'échanges collectifs au sein de notre groupe de travail. L'enjeu est de fournir aux autorités en charge de la recherche publique, et notamment CNRS SHS, des éléments programmatiques permettant de construire une stratégie scientifique de développement et de structuration des recherches sur le travail.

Pour permettre une appropriation aisée de ses recommandations, le GRT a décidé de les organiser en premier lieu selon la série d'éléments de structuration suivants :

- Thématiques et enjeux prioritaires
- Organisation et ressources humaines
- Financements et instruments de pilotage
- Données de recherche
- Valorisation et diffusion de la recherche
- Dispositifs de formation
- Internationalisation

Ensuite, le GRT propose une priorisation de ses recommandations organisée selon trois niveaux. En premier lieu, des mesures d'urgence destinées à sortir d'une situation dégradée sont mises en avant. En deuxième lieu, des mesures de moyen terme visant à normaliser et structurer le champ des recherches sur le travail sont proposées. En troisième lieu, une série de propositions de plus long terme visent à esquisser les contours ambitieux d'un champ de recherche.

Les transformations actuelles du travail, d'une ampleur et d'une rapidité inédites, exigent un renouvellement profond de nos approches de recherche. L'avenir de la recherche française sur le travail dépendra de notre capacité collective à relever trois défis majeurs : l'interdisciplinarité effective, l'internationalisation ambitieuse, et l'articulation réussie entre excellence académique et pertinence sociétale. Ces orientations doivent guider la mise en œuvre des recommandations proposées dans ce Livre blanc.

## **DES MESURES D'URGENCE POUR SORTIR D'UNE SITUATION DEGRADEE (PRECONISATIONS DE COURT TERME)**

Ces mesures d'urgence visent à redynamiser et structurer la recherche sur le travail en renforçant les financements agiles, l'accès aux données, et en facilitant les échanges et formations pour les chercheur.euses.

## **THEMATIQUES ET ENJEUX PRIORITAIRES**

- Concentrer les efforts sur un nombre restreint d'enjeux encore insuffisamment explorés, notamment les nouvelles formes de travail atypique, l'impact de l'IA, le travail dans la transition environnementale, les enjeux de violence et de santé au travail, les inégalités cumulatives et les dynamiques de l'emploi informel, dissimulé ou domestique ;
- Approfondir la recherche qualitative pour mieux comprendre les transformations du travail, notamment via des études interdisciplinaires.

## **RESSOURCES HUMAINES – ORGANISATION**

- Créer une association scientifique interdisciplinaire sur le travail ;
- Créer un observatoire interdisciplinaire pour identifier et suivre les recherches sur le travail (financement de type SOSI) sur la base d'une exploitation systématique des bases de données identifiées par le GRT ;
- Institutionnaliser le groupe de réflexion sur le travail (GRT), par exemple sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) interdisciplinaire sur le travail, en collaboration avec les GIS GESTES, COP et CREAPT, afin de stabiliser les initiatives et créer un cadre de suivi. Quelle que soit la formule retenue, on propose une réunion annuelle qui pourrait avoir lieu à l'Institut d'Études Avancées d'Aix-Marseille Université ;
- Construire un réseau pluridisciplinaire, participatif et accessible en lien international avec le réseau « worknet » en cours de constitution avec des sous-groupes et des ateliers thématiques bisannuels pour enrichir le dialogue et la collaboration entre chercheur.euses ;
- Financer des post-doctorats et mettre en place des concours ouverts à l'international pour attirer des jeunes chercheur.euses dans ce domaine et encourager les mobilités au sein du CNRS.

## **INSTRUMENTS ET FINANCEMENTS**

- Réintroduire de petits financements permettant des études ciblées sans la lourdeur administrative des grands projets ;
- Mettre en place des financements amorce interdisciplinaires pour initier des projets novateurs de petite envergure ;
- Garantir des financements structurels et pérennes de type PEPR ciblés sur le travail ;
- Soutenir financièrement la publication, la valorisation scientifique, et les recherches pluriannuelles (par exemple : panels longitudinaux sur financement SOSI ?) ;
- Mettre en place un fonds d'urgence spécifiquement dédié aux recherches sur les impacts de l'IA et de la transition écologique sur le travail, avec des procédures d'attribution accélérées pour répondre à l'actualité des transformations en cours.

## **DONNEES DE RECHERCHE**

- Simplifier et centraliser l'accès aux données pour harmoniser les procédures et faciliter les démarches ;
- Développer un dispositif permettant un accès gratuit aux données (INSEE, DARES, France Travail, France Compétences, etc.) sur le travail pour les équipes de recherche et prioriser les données de statistiques publiques et les archives d'entreprises ;
- Protéger les enquêtes statistiques existantes (ex : enquêtes « Génération » du Céreq) qui ne seraient pas avantageusement remplacées par l'usage de données administratives.

## **VALORISATION - DIFFUSION**

- Développer un réseau de chaires de recherche avec priorités thématiques qui pourrait s'inscrire dans un ou plusieurs instituts d'études avancées français ;
- Créer un portail interdisciplinaire pour mutualiser et diffuser les recherches entre laboratoires ;
- Organiser des rencontres annuelles dans un lieu symbolique, et envisager un festival sur le travail pour promouvoir les recherches auprès d'un public non spécialiste ;
- Renforcer les publications en anglais avec un soutien pour la traduction et le *proof reading* ;
- Soutenir la mise en place d'une revue de vulgarisation ou investir davantage celles existantes (ex The Conversation).

## **FORMATION INITIALE ET CONTINUE**

- Développer des formations interdisciplinaires intégrées aux cursus universitaires pour sensibiliser dès la licence et offrir des masters spécialisés sur le travail permettant d'alimenter la recherche doctorale sur le travail et d'offrir des débouchés hors recherche (expertise, GRH, etc.).
- Explorer le rôle que pourrait jouer le CNRS dans le soutien à la formation continue des chercheur.euses et dans la formation initiale de divers publics, incluant syndicats et professionnels.

## **INTERNATIONALISATION**

L'internationalisation représente un défi majeur qui dépasse largement la simple question de la publication en anglais. Elle nécessite une transformation profonde des pratiques de recherche : construction de réseaux internationaux pérennes, développement de projets comparatifs ambitieux, participation active aux débats scientifiques globaux. Cette internationalisation doit également s'accompagner d'une réflexion sur la spécificité et la valeur ajoutée de l'approche française du travail, pour éviter une simple standardisation des pratiques de recherche.

- Favoriser la mobilité internationale des chercheur.euses avec des financements dédiés aux séjours de recherche permettant notamment des travaux de terrain comparatifs nécessitant un investissement long sur le terrain (Délégations CNRS, CRCT).
- Favoriser le développement de carrières internationales en prévoyant des référents RH spécialisés dans les universités et les laboratoires.

## **PARTENARIATS INTERNATIONAUX A SOUTENIR**

L'internationalisation des recherches françaises sur le travail gagnerait à s'appuyer à des partenariats structurés avec un certain nombre d'acteurs académiques proposés ci-dessous par le GRT.

- Universités – consortium européen d'universités (ex : CIVIS) - Écoles
- Centres étrangers de recherche spécifiques sur le travail
- International Research Laboratories du CNRS
- UMIFREs
- Instituts d'études avancées
- Associations internationales disciplinaires et réseaux savants
- European Research Council

Au-delà des partenariats académiques mentionnés ci-dessus, le GRT insiste également sur la nécessité de nouer des liens de collaborations avec un certain nombre de parties prenantes des mondes du travail et des relations professionnelles

- Organisation Internationale du Travail - Bureau International du Travail
- Fondations philanthropiques et de recherche internationales
- Institutions européennes
- European Trade Union Institute - Confédération Européenne des Syndicats - Business Europe
- Think tanks européens
- OCDE
- Entreprises internationales



## LE TEMPS DE LA REMISE A NIVEAU : VERS UNE SCIENCE CONSOLIDÉE DU TRAVAIL (PRECONISATIONS DE MOYEN TERME)

Ces recommandations visent à consolider une approche scientifique du travail, qui soit flexible et durable, reposant sur des financements stables, des méthodologies variées et interdisciplinaires, et une valorisation renforcée pour une meilleure visibilité auprès du public et des décideurs.

### THEMATIQUES ET ENJEUX PRIORITAIRES

- Encourager l'absence de thématiques fixes (AAP "blancs" sur le travail) pour permettre l'émergence de projets novateurs, y compris futuristes. Cette liberté attirerait de jeunes chercheur.euses prêts à explorer de nouveaux domaines ;
- Approfondir le lien entre organisations et conditions de travail et promouvoir des recherches sur le management et le travail réel.

### RESSOURCES HUMAINES – ORGANISATION

- Au niveau de CNRS Sciences humaines & sociales, il serait pertinent d'engager une réflexion sur la place des recherches sur les mondes du travail au sein des sections du Comité national. À la suite du remaniement des sections de l'automne 2024, 3 sections y font explicitement référence (section 39 Sociologie et sciences du droit : Mondes marchands, travail ; section 40 Économie et gestion : ressources humaines, santé, travail et section 43 Politique, pouvoir, organisation : travail, professions, relations professionnelles). Outre que les intitulés ne rencontrent que partiellement les principaux enjeux liés aux sciences sociales du travail identifiés dans ce rapport, cette répartition pose question en termes d'interdisciplinarité des recherches. Une CID thématique "Travail" serait-elle envisageable ?
- Mettre en place des dispositifs de recherche souples, mais solides, facilitant le regroupement temporaire de chercheur.euses autour de projets spécifiques ;
- Instituer un colloque bisannuel pour partager les avancées et explorer les nouvelles pistes de recherche sur le travail dans le cadre de l'institutionnalisation du GRT ;
- Soutenir la création d'un réseau européen interdisciplinaire pour favoriser les collaborations intracommunautaires et renforcer la dimension comparative des recherches (priorité European Research Area) ;
- Explorer les possibilités d'un droit systématique aux congés sabbatiques pour les enseignant-chercheur.euses, en leur offrant un temps dédié à la recherche sans contraintes d'enseignement, comme cela existe dans de nombreux pays.

### INSTRUMENTS - FINANCEMENTS

- Garantir la pérennité et la stabilité des financements en soutenant les projets de recherche au-delà des appels à projets, notamment via des collaborations inter-laboratoires (par exemple sous forme de sous-réseaux thématiques) ;

- Investir dans des financements hors appel à projets, afin de soutenir les initiatives qui ne rentrent pas dans des cadres prédéfinis.
- Intégrer l'interdisciplinarité comme critère de sélection des projets financés pour stimuler des perspectives croisées et des approches plus riches ;

## **DONNEES DE RECHERCHE**

- Développer une plateforme centralisée pour les données interdisciplinaires sur le travail, avec des dispositifs de soutien (type Huma-Num ou Progedo) pour faciliter l'accès et l'analyse des données ;
- Prendre en compte la limitation des *Big Data* qui, malgré leur potentiel, ne saisissent pas toujours les réalités complexes du travail ;
- Encourager les comparaisons internationales et les recherches participatives et pluridisciplinaires pour une approche plus holistique et inclusive.

## **VALORISATION**

- Promouvoir la science ouverte et développer des contenus vulgarisés pour le grand public, en utilisant les réseaux sociaux et plateformes comme YouTube ou Twitch pour des capsules vidéo et autres formats de diffusion ;
- Renforcer les collaborations avec des acteurs socio-économiques et des *think tanks* ;
- Encourager les interventions dans les médias afin de sensibiliser l'opinion publique sur les enjeux du travail réel (l'institutionnalisation du GRT et sa constitution en réseau interdisciplinaire permettraient d'établir un répertoire des ressources mobilisables auprès des différents types de média) ;
- Créer des ponts entre science, culture et arts pour enrichir la valorisation des recherches et atteindre des publics diversifiés (sciences participatives, écritures alternatives, etc.).

## **FORMATION CONTINUE DES CHERCHEUR.EUSES**

- Intégrer des formations linguistiques adaptées à la pratique scientifique, notamment en anglais, pour préparer les chercheur.euses à une meilleure diffusion de leurs travaux au niveau international ;
- Élaborer une formation doctorale à l'échelle nationale et européenne pour les jeunes chercheur.euses, avec des modules de formation qui développent une vision stratégique du travail réel.

## **FORMATION INITIALE ET CONTINUE DES PUBLICS**

- Développer le niveau stratégique dans la formation que représente le Master en l'intégrant dans les labellisations reconnues par le ministère de l'Éducation nationale au sein de pôles interdisciplinaires de formation autour des questions liées au travail ;
- Créer des filières thématiques dans les maquettes de formation pour former les futurs cadres, en incluant des modules obligatoires sur les réalités du travail et des formations dédiées à la formation tout au long de la vie (FTLV) pour les PME/PMI ;

- Soutenir la mise en œuvre des modules interdisciplinaires sur le travail dans les formations de cadres ;
- Contribuer à la construction de modules de formation adaptés sur le travail pour soutenir la formation tout au long de la vie dans les PME/PMI.

## **INTERNATIONALISATION**

- Renforcer la maîtrise de l'anglais (mais aussi des langues de la recherche, l'anglais n'étant pas suffisant pour réussir une internationalisation des carrières) parmi les chercheur.euses pour leur donner accès aux réseaux internationaux ;
- Mettre en place un accompagnement pour le montage de projets internationaux et l'organisation de colloques, en systématisant les possibilités de postdoc à l'étranger, afin de consolider les collaborations à l'échelle mondiale.

## **L'AMBITION D'UNE ORGANISATION IDEALE DES RECHERCHES SUR LE TRAVAIL (PRECONISATIONS DE LONG TERME)**

Ces préconisations visent à développer une recherche sur le travail plus intégrée, internationalisée et mieux connectée aux réalités économiques et sociales, garantissant une adaptation durable aux transformations contemporaines du travail.

### **THEMATIQUES ET ENJEUX PRIORITAIRES**

- Études rurales : Développer une analyse approfondie des contextes ruraux pour mieux comprendre les enjeux socio-économiques actuels, y compris les changements dans les modes de vie et le travail en milieu rural ;
- Approche sensible : Étudier les aspects émotionnels et psychologiques du travail pour une compréhension plus complète de la condition des travailleurs ;
- Perspectives culturelles : Adopter une analyse culturelle du travail, permettant d'éclairer comment le travail est vécu, symbolisé et transmis au sein des différentes sociétés.

### **RESSOURCES HUMAINES – ORGANISATION**

- Créer un pôle national de recherche intégrant les sciences humaines et sociales (SHS), les sciences du vivant, de l'ingénierie et les sciences de la matière. Cela permettrait de regrouper des compétences diverses pour une approche plus holistique du travail ;
- Inclure des acteurs économiques, politiques et sociaux dans les projets de recherche pour rapprocher les chercheurs.euses des réalités du terrain et renforcer la pertinence sociale des études menées ;
- Développer un réseau interdisciplinaire adossé aux Maisons des Sciences de l'Homme (MSH) ;
- Encourager des recrutements de chercheurs.euses dans différents territoires et contextes sociaux pour diversifier les perspectives.

### **INSTRUMENTS ET FINANCEMENTS**

- Établir une allocation des moyens basée non seulement sur le nombre d'agents, mais également sur la qualité des idées émergentes et des projets inédits ;
- Encourager les programmes interdisciplinaires (type PEPR) : Ces programmes seraient spécifiquement orientés vers les enjeux du travail, en soutien à des sujets et des méthodologies novatrices ;
- Financer des unités de recherche dédiées : Créer ou renforcer des unités interdisciplinaires spécifiquement orientées sur le travail pour favoriser une analyse approfondie et continue ;
- Développer des programmes de recherche comparée et des réseaux de recherche internationaux pour établir des collaborations durables.

### **DONNEES DE RECHERCHE**

- Renforcer l'usage des archives et des analyses diachroniques pour éclairer les enjeux actuels à l'aune des trajectoires historiques du travail ;

- Rendre accessibles en *open source* les données sur le travail pour encourager la transparence et la collaboration entre chercheur.euses ;
- Consolider des panels internationaux de données pour les comparaisons afin d'alimenter les travaux d'analyse et d'approfondir la compréhension du travail dans différents contextes sociétaux (par exemple sur le développement du télétravail, le travail déplacé, etc.) ;
- Encourager l'intersectionnalité pour mieux comprendre les multiples dimensions des inégalités au travail et appuyer des approches expérimentales pour explorer de nouvelles méthodologies.

## **VALORISATION**

- Mettre en place des congrès réguliers et lancer une revue européenne en *open access* dédiée aux questions du travail et de l'écologie pour promouvoir les résultats ;
- Encourager des formes alternatives d'écriture et de publication pour toucher différents publics, notamment en combinant des formats classiques de revue scientifique avec des supports de vulgarisation ;
- Encourager les chercheur.euses à partager leurs travaux dans les médias pour sensibiliser l'opinion publique, tout en collaborant avec des organisations socio-économiques pour mieux valoriser leurs recherches.

## **FORMATION**

- Développer des formations spécialisées aux outils et à la littérature scientifique
- Former les jeunes chercheur.euses aux outils de stockage et de gestion des données, et à la littérature spécifique sur le travail pour favoriser une analyse rigoureuse et contextualisée ;
- Promouvoir le développement de formations interdisciplinaires : Proposer des modules de formation qui couvrent plusieurs disciplines, en valorisant particulièrement les aspects économiques, sociologiques et psychologiques du travail. Le format École d'été interdisciplinaire sur le travail pourrait représenter une piste à explorer.

## **INTERNATIONALISATION**

- Créer un observatoire pour centraliser et analyser les données internationales, facilitant ainsi une recherche comparative ;
- Multiplier les appels à projets internationaux pour encourager des recherches partagées et mettre en place des collaborations inter-agences (type ANR) ;
- Renforcer la mobilité internationale : Accorder des financements pérennes pour soutenir l'implantation des chercheur.euses à l'étranger, facilitant leur intégration dans des réseaux de recherche globaux ;
- Renforcer les dispositifs de mobilité entrante en s'appuyant notamment sur des programmes de chaires dans les Instituts d'Études Avancées.



## ANNEXE 1. COMPOSITION DU GROUPE DE REFLEXION SUR LE TRAVAIL ET CONTRIBUTEUR·ICES AU LIVRE BLANC

*COORDINATION : Thierry Berthet (DR-CNRS LEST) et Delphine Mercier (DR-CNRS MFO)*

*CNRS Sciences humaines & sociales : Sandrine MALJEAN-DUBOIS, DAS Section 36 de CNRS Sciences humaines & sociales en charge du suivi scientifique du dossier*

### MEMBRES :

- Sophie BÉROUD (TRIANGLE), Politiste, Professeure des Universités
- Valérie BOUSSARD (IDHES), Sociologue, Professeure des Universités, Directrice de l'IDHES
- Isabelle BERREBI-HOFFMANN (LISE), Sociologue, Directrice de recherche CNRS
- Yves CLOT (CRTD-CNAM), Psychologue, Professeur Émérite
- Bernard CONTER (IWEPS), Politiste, Chercheur
- Isabelle DAUGAREILH (COMPTRASEC), Juriste, Directrice de Recherche CNRS
- Beatrice DELAY (FRANCE COMPÉTENCES), Sociologue
- Catherine DELGOULET (CRTD-CNAM), Ergonome, Professeure du CNAM, Directrice GIS CREAT
- Mathieu DETCHESSAHAR (IAE), Sciences de Gestion, Professeur des Universités
- François-Xavier DEVETTER (CLERSÉ), Économiste, Professeur des Universités
- Vanessa DI PAOLA (LEST), Économiste, Maitresse de conférences
- Enrico DONAGGIO (IMERA), Philosophe, Professeur des Universités, Directeur de l'IMERA
- Corinne GAUDART (LISE), Ergonome, Directrice de recherche CNRS
- Jérôme GAUTIÉ (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne-CES), Économiste, Professeur des Universités
- Olivier GIRAUD (LISE), Politiste, Directeur de recherche CNRS
- Odile JOIN-LAMBERT (PRINTEMPS), Historienne, Professeure des Universités
- Michel LALLEMENT (LISE-CNAM), Sociologue, Professeur du CNAM
- Marella LEWANDOWSKI (LEST), Ingénieure de recherche
- Cédric LOMBA (CRESPA), Sociologue, Directeur de Recherche CNRS
- Dominique MEDA (IRISSO), Sociologue, Professeure des Universités, Directrice de l'IRISSO
- Nathalie MONCEL (CÉREQ), Économiste, Responsable du Département Travail Emploi Professionnalisation (DTEP)
- Anne MONJARET (LAP), Anthropologue, Directrice de Recherche CNRS
- Stéphanie MOULLET (LEST), économiste, Directrice de l'IRT
- Ewan OIRY (CEREGE), Sciences de Gestion, Professeur des universités
- Judith RAINHORN (CHS), Historienne, Professeure des Universités
- Emmanuel RENAULT (SOPHIAPOL), Philosophe, Professeur des Universités
- Eve SAINT-GERMES (GREDEG), Sciences de Gestion, Maîtresse de Conférences
- Jens THOEMMES (CERTOP), Sociologue, Directeur de Recherche CNRS
- Marguerite VALCIN (AMU), Géographe
- Aline VALETTE-WURSTHEN (FRANCE COMPÉTENCES), économiste
- Laurent WILLEMEZ (PRINTEMPS), Sociologue, Professeur des Universités, Directeur de PRINTEMPS

*N.B. : Les GIS Gestes et COP sont représentés par certains de leurs membres dans la liste ci-dessus.*

## ANNEXE 2. QUESTIONNAIRE EN LIGNE



## **Enquête du Groupe de Réflexion sur le Travail (CNRS-SHS)**

Bonjour

Nous vous remercions par avance de votre contribution à ce très court questionnaire destiné à alimenter le livre blanc de la recherche sur le travail que prépare, pour le CNRS, le Groupe de Réflexion sur le Travail auquel contribue votre unité de recherche

Il y a 10 questions dans ce questionnaire.

**Quelles sont, selon vous, les thématiques prioritaires à soutenir en matière de recherches sur le travail et pour quelles raisons ?**

Veuillez écrire votre réponse ici :

**Identifiez-vous des angles morts dans la recherche sur le travail et si oui lesquels ?**

Veuillez écrire votre réponse ici :

**Quels sont les besoins prioritaires que vous identifiez en termes de financement de recherche sur le travail ?**

Veuillez écrire votre réponse ici :

**Selon vous, le développement d'un ou plusieurs réseaux (national, européen, international) de recherche sur le travail pourrait-il être utile ? Si oui sous quelle forme ?**

Veuillez écrire votre réponse ici :

**A votre avis, quels moyens devraient être mis en oeuvre pour promouvoir la dimension interdisciplinaire des recherches en SHS sur le travail ?**

Veuillez écrire votre réponse ici :

**Selon vous, par quels moyens devrait être encouragée l'internationalisation des recherches en SHS sur le travail ?**

Veuillez écrire votre réponse ici :

**Quels partenaires scientifiques ou opérationnels majeurs identifiez-vous pour appuyer cette internationalisation ?**

Veuillez écrire votre réponse ici :

**Selon vous, quelles initiatives devraient être soutenues pour améliorer l'accès aux données de recherche sur le travail ?**

Veuillez écrire votre réponse ici :

**Quels sont les besoins que vous identifiez en termes de formation initiale et continue sur le travail ?**

Veuillez écrire votre réponse ici :

**A votre avis, quelles initiatives devraient être soutenues en termes de dispositifs de diffusion/valorisation des recherches sur le travail ?**

Veuillez écrire votre réponse ici :

Envoyer votre questionnaire.

Merci d'avoir complété ce questionnaire.





3, rue Michel-Ange  
75794 Paris Cedex 16  
[inshs.com@cnrs.fr](http://inshs.com@cnrs.fr) | X